

L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
22	10 + 6	16
Total des voix : 22		

Etaient présents :

7 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier)

1 représentant des départements (2 voix) : **Claude BONDIL** (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence).

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon) ; **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon agglomération).

Date de convocation
28/08/2024

Ont donné pouvoir :

3 porteurs d'1 voix : **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; **Bernard MAGNAN** (Valensole) à Jacques ESPITALIER ; **Antoine FAURE** (Aups) à Paul CORBIER.

1 porteur de 2 voix : **Nathalie PEREZ-LEROUX** (Conseil départemental du Var) à Arlette RUIZ

2 porteurs de 3 voix chacun : **Jean-Charles BORGHINI** (Conseil régional) à Christophe BIANCHI ; **Georges BOTELLA** (Conseil régional) à Bernard CLAP.

ARCHEO'VERDON : sur les traces de l'histoire avec le collège d'Aups 2024-2025

Le Président expose,

Dans la continuité des actions engagées par Parc autour du projet « Archéo'Verdon » en 2022 et 2023, l'intention du Parc est de prolonger ces actions de sensibilisation autour de l'archéologie.

Plusieurs actions sont envisagées dont celle de poursuivre la mise en place de projets scolaires avec les collèges du territoire. Pour la mise en œuvre de cette opération, il est proposé un partenariat spécifique avec la caisse locale du Crédit agricole d'Aups-Salernes pour la mise en place d'un projet scolaire avec le collège d'Aups.

Un appel à projet a été envoyé aux enseignants du collège d'Aups pour mobiliser 1 classe de l'établissement. Les enseignants ont jusqu'à début septembre 2024 pour y répondre. Un comité de sélection composé des élus du Parc et de l'Education Nationale sélectionnera par la suite les projets retenus pour l'année scolaire dont celui sur l'archéologie si jamais nous avons plusieurs candidatures. Le projet se construira entre les intervenants et l'enseignants à l'automne et se mettra en place au long de l'année scolaire 2024 - 2025.

L'appel à projet auprès du collège d'Aups aura pour thématique le Moyen Âge à Aups. Il est composé de la manière suivante en 4 temps :

1. Découverte de l'archéologie : introduction à l'archéologie, découverte du métier d'archéologue. L'objectif : susciter passion et curiosité, ouvrir à cette science en tant que métier. Pas d'approche réglementaire.
Intervenants pressentis en classe : médiateur + archéologue pour parler métier, archéologie, introduire le sujet - archéologue du Service départemental d'archéologie du Var.
2. Visite d'un site avec lecture de paysage : voir un projet archéologique, un cas concret, placer le site dans le contexte du territoire du Parc. Objectif : créer une accroche au territoire et percevoir l'évolution du territoire d'hier à aujourd'hui, au travers de la découverte d'un site, d'un objet et de la démarche scientifique. Dans le cas présent, visite du village pour découvrir la ville moyenâgeuse.
Intervenants : médiateur seul ou avec un chercheur en binôme.
3. Atelier d'une pratique : animation pour passer à la pratique comme un atelier pratique pour se replonger dans des savoir-faire ancestraux (poterie, mosaïque, gypserie, teintures, etc.), ou visite de réserves ou d'archives. Objectif : s'immerger dans la peau de l'archéologue ou d'une personne vivant à l'époque étudiée et se rendre compte de l'évolution des pratiques. Dans le cas présent il sera proposé un atelier sur le bestiaire, ou les parchemins et enluminures ou le chantier au Moyen Âge pour les constructions des villes. Intervenants : médiateur du centre archéologique du Var.
4. Garder une trace du projet par un média artistique et culturel. Il est proposé dans le cas présent de créer une capsule sonore sur le projet pour la diffuser à la radio, sur les réseaux et aux familles. Cela se déroulera sur 2 séances. Intervenant : un animateur de Radio Verdon.

... / ...

Coût total TTC :1 060 €

Caisse locale du Crédit agricole d'Aups-Salernes 1 060 €

A noter que le collège d'Aups prendra en charge une partie des frais dans le cadre de son enveloppe dédiée au Pass'culture, et le Département du Var une intervention d'un archéologue départemental.

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'opération ainsi présentée et son plan de financement,
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,
- d'autoriser le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de ces opérations.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits
Suivent les signatures

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le
et publication le

DEL24_09_B7_03

Pour extrait conforme

Le Président

Bernard CLAP

